



## REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du jeudi 11 Mars 2021

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	Nbre de présents	Qui ont pris part à la délibération
19	16	18

Date de la convocation : 8 mars 2021

Date d'affichage ordre du jour : 8 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze mars à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Salle polyvalente, en session ordinaire sur convocation en date du 8 mars 2021, sous la Présidence de Mme LELIEVRE Josiane, Maire.

**Présents** : M. CALTOT Daniel, M. COUILLER Jean-Paul, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, M. ORIENT Olivier, M. POTHERAT Frédéric, M. DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER Claude, Mme PATENOTTE Isabelle, M. BRUNG Michel, Mme GUERZA Sylvie, Mme TALBOT Christine, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme LECOQ Annie, Mme LELIEVRE.

**Absents excusés** : Mme NEE Amélie a donné pouvoir à M. COUILLER, M. ZEDDE Alain a donné pouvoir à Mme TALBOT, M. TOUTAIN Eric, non représenté.

**2021/19 – AFFECTATION DES RÉSULTATS**

Considérant qu'il convient d'abonder le budget 2021 en priorité pour financer le déficit des restes à réaliser, Madame le Maire propose d'affecter les résultats 2020 au budget 2021 de la manière suivante :

- En section d'investissement :**

Article R1068 : - 382 341.25 – (+115 753.90) = 266 587.35 € (pour financer les besoins d'investissement)

Article R001 : 115 753.90 € (report de l'excédent d'investissement)

- Section de fonctionnement :**

Art R002 : 624 687.96 € - 382341.25 € = 242 346.71 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE** l'affectation des résultats 2020 qui seront ainsi reportés au budget primitif 2021.

Fait à ROUMARE, le 11 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

LE MAIRE, J. LELIEVRE



AFFICHÉ EN MAIRIE LE 15 Mars 2021